



# FONDATION CANADIENNE DU CANCER DU PANCRÉAS

2446, rue Bank, pièce 656, Ottawa (Ontario) K1V 1A8 • 1-888-PANCAN9 • 1-888-726-2269

## LIGNES DIRECTRICES POUR LES ÉVÉNEMENTS ET LES LEVÉES DE FONDS

Cancer du pancréas Canada est extrêmement reconnaissant à tous ceux qui s'efforcent de lever des fonds en vue d'appuyer les recherches qui sauvent des vies. Votre engagement fera toute la différence pour nous aider à réaliser notre vision d'un monde sans cancer du pancréas!

Nous pouvons vous aider en vous fournissant du matériel et en répondant à toutes vos questions. Toutefois, afin de protéger vos intérêts comme ceux de la Fondation, veuillez lire les lignes directrices qui suivent et les respecter.

Notre fondation ne saurait être tenue légalement responsable de toute forme de blessure, de dommage, de coût ou de perte que pourrait subir une personne ou une entité à la suite de votre événement ou dans son contexte.

*Il ne faut pas oublier que les organisateurs d'événements de levée de fonds ne font pas partie du personnel autorisé de la Fondation canadienne du cancer du pancréas.*

### Publicité et parrainage d'événement

1. Tout le matériel publicitaire d'un événement de levée de fonds, notamment les communiqués de presse, les lettres de sollicitation, les annonces par imprimé ou médium électronique, les invitations et les rappels, les brochures et tout autre matériel connexe à l'événement doivent être présentés à Cancer du pancréas Canada pour examen et approbation avant de les rendre publics. Veuillez prévoir un délai d'une semaine pour obtenir la réponse sur le statut de l'approbation, sans oublier qu'un délai supplémentaire pourrait être nécessaire s'il faut effectuer un nouvel examen après révision du matériel.
2. Tout le matériel d'un événement de levée de fonds doit indiquer clairement que l'événement est organisé par une personne qui veut sensibiliser le public et lever des fonds pour appuyer Cancer du pancréas Canada dans sa lutte contre cette maladie meurtrière. Le matériel ne doit pas indiquer ou laisser croire qu'il s'agit d'un événement tenu par Cancer du pancréas Canada.
3. Cancer du pancréas Canada interdit l'utilisation de son nom et de son logo dans le matériel d'un événement communautaire de levée de fonds sans la permission écrite explicite d'un membre autorisé de l'équipe de Cancer du pancréas Canada.
4. Les organisateurs d'événement qui décident d'effectuer des annonces publicitaires officielles devront en assumer les coûts. Tous le matériel publicitaire proposé (texte et éléments graphiques) doit être présenté à Cancer du pancréas Canada pour examen et approbation avant d'être rendu public.
5. Les organisateurs de l'événement communautaire doivent aviser à l'avance Cancer du pancréas Canada de toute entreprise dont ils ont l'intention de solliciter le parrainage, afin de nous aider à réduire au minimum le chevauchement ou l'incidence sur des activités établies de levée de fonds de la Fondation.

## **Médias et conférenciers**

1. Il est entendu que la responsabilité n'incombe pas à Cancer du pancréas Canada de fournir des listes de publipostage, de commanditaires ou de conférenciers pour l'événement.
2. Nous étudierons les demandes de présence ou de participation de membres de notre fondation, mais les organisateurs de levée de fonds doivent comprendre que nos ressources sont limitées et que notre calendrier ne nous permet pas de participer à tous les événements.
3. Cancer du pancréas Canada ne fournira pas de coordonnées aux médias ou ne diffusera pas de communiqué de presse pour publiciser un événement communautaire en particulier de levée de fonds.

## **Légalité et controverse**

1. Tous les fonds levés pour Cancer du pancréas Canada doivent avoir été obtenus en toute légalité.

## **Pratiques exemplaires pour un événement**

1. Un pourcentage respectable des recettes brutes d'un événement de levée de fonds devrait revenir à notre fondation. Nous recommandons que les dépenses totales pour la promotion et les frais généraux de l'événement ne dépassent pas 20 p. 100 des recettes brutes.
2. Tous les dons par chèque doivent être faits à l'ordre de la « Fondation canadienne du cancer du pancréas », en y inscrivant le nom de l'événement. Les organisateurs d'un événement communautaire ne sont pas autorisés à se verser un salaire ou une commission, ou à se faire rembourser des frais. Cancer du pancréas Canada demande que les chèques provenant de l'événement lui soient remis dans le mois suivant la fin de l'événement ou du projet. Aucun compte bancaire ou de retenue ne peut être établi au nom de notre fondation.

## **Responsabilités de l'organisateur de l'événement**

1. L'organisateur de tout événement communautaire de levée de fonds est chargé de la vente des billets. Cancer du pancréas Canada ne peut assumer la responsabilité de la vente des billets, mais nous pouvons vous aider à créer des pages de calendrier sur internet pour promouvoir votre événement.
2. L'organisateur de l'événement est le seul responsable du recrutement, de l'organisation et de la supervision des bénévoles, ainsi que des activités administratives et d'attribution des fonctions.
3. L'organisateur de l'événement est chargé d'obtenir, s'il y a lieu, les permis et les assurances nécessaires pour son événement. L'organisateur de l'événement assume toutes les responsabilités rattachées à son propre événement.
4. L'organisateur ou le comité d'organisation de l'événement assume l'entière responsabilité de la totalité des coûts engagés pour produire un événement spécial. Cancer du pancréas Canada n'est pas en mesure d'indemniser un organisateur ou un événement pour les dépenses ou les coûts engagés.

Nous nous réservons le droit de retirer notre approbation et notre participation à l'égard d'un événement communautaire de levée de fonds si les lignes directrices qui précèdent ne sont pas respectées.



## FORMULAIRE DE PROPOSITION D'ÉVÉNEMENT

J'ai lu, je comprends et je respecterai les principes et les lignes directrices ci-dessus de Cancer du pancréas Canada à l'égard d'une levée de fonds. Veuillez remplir et scanner (copier électroniquement) cette page, puis l'envoyer par courriel à [info@pancancanada.ca](mailto:info@pancancanada.ca).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous rejoindre à notre numéro sans frais, au 1-888-PANCAN9 ou 1-888-726-2269.

Merci de votre appui à la **LUTTE POUR VAINCRE LE CANCER DU PANCRÉAS!**

Nom de l'événement : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date de l'événement : \_\_\_\_\_

Lieu de l'événement : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

1. Est-ce qu'une partie des recettes de l'événement ira à d'autres personnes ou organisations? OUI / NON
2. Dans l'affirmative, veuillez nommer les autres bénéficiaires et le montant ou pourcentage précis des recettes qui leur est destiné :  
\_\_\_\_\_
3. Est-ce que le nom et le logo de Cancer du pancréas Canada seront utilisés dans la publicité ou les publications? OUI/NON
4. Aurez-vous besoin de matériel de promotion pour votre événement? OUI/NON Que vous faut-il?  
\_\_\_\_\_
5. Nombre total de participants attendus : \_\_\_\_\_
6. Votre objectif de levée de fonds : \_\_\_\_\_